

[Français]

**L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale):** Madame le Président, je suis très heureux de constater, que comme mon prédécesseur, l'honorable Daniel MacDonald, que le député de Winnipeg-Nord-Centre est très intéressé à la question des anciens combattants et surtout à la question qui touche aux veuves de nos anciens combattants qui, au fond, devront peut-être attendre quelque temps avant de toucher la pleine pension. J'aimerais dire à l'honorable député qu'il est exact que le bill C-40, que nous avons adopté, était très avantageux pour les anciens combattants, et je suis heureux aussi de reconnaître que le parti du député de Winnipeg-Nord-Centre nous a appuyés relativement à ce bill. Cependant, à ce moment-là nous étions restreints dans nos ressources financières au point de ne pas pouvoir aller jusqu'au maximum des bénéfiques que nous aurions voulu donner. Je voudrais dire à l'honorable député que le ministère des Anciens combattants peut regarder de très près, si par hasard il y avait des situations critiques, les cas de ceux qui seraient dans le grand besoin. Actuellement, il n'y a aucun dossier en retard à ce sujet et nous serions prêts à regarder si, par hasard, il y avait des cas urgents, nous sommes disposés à les examiner immédiatement. Mais je comprends très bien l'intervention de l'honorable député, madame le Président, et je suis convaincu que nous essaierons, dans les prochaines précisions budgétaires, de combler ce genre de lacune qui existe toujours dans le bill C-40.

[Traduction]

**M. Knowles:** Madame le Président, puis-je poser une question supplémentaire au ministre. Comme d'ici trois semaines le Canada va rendre hommage à ses anciens combattants et surtout à une mère veuve au monument aux morts, le ministre va-t-il s'efforcer de faire une déclaration à ce sujet à la Chambre d'ici le 11 novembre?

[Français]

**M. Lamontagne:** Madame le Président, à ce sujet-là je peux dire qu'à l'intérieur de nos exigences budgétaires et financières, on peut être assuré, en se basant un peu sur mon expérience personnelle et celle de plusieurs autres députés à la Chambre, que les déclarations nécessaires ont été faites en vue d'encourager les veuves des anciens combattants à patienter peut-être quelque peu afin de nous permettre, dans le plus bref délai possible, de satisfaire à leurs exigences.

\* \* \*

[Traduction]

#### LES NATIONS UNIES

LE RAPPORT DE LA COMMISSION MACBRIDE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT À LA CONFÉRENCE DE BELGRADE

**M. Maurice Foster (Algoma):** Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme le rapport de la Commission MacBride sur l'information et les média doit être étudié ce mois-ci à la conférence de l'UNESCO à Belgrade et que s'il est adopté et mis en œuvre ce rapport pourrait limiter la liberté de la presse et la libre circulation de l'information dans le monde, le ministre peut-il nous dire quelle position le Canada adoptera à la conférence de l'UNESCO au sujet de ce rapport sur la presse et la libre circulation de l'information?

**L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Madame le Président, le rapport MacBride con-

#### Questions orales

tient de nombreux éléments auxquels souscrit le gouvernement canadien alors que, sur d'autres plans, il va plus loin que la politique internationale que nous souhaitons voir instaurer. Notre délégation à la conférence de l'UNESCO qui se déroule actuellement à Belgrade a reçu l'ordre de s'opposer à tout mouvement en faveur d'une ingérence gouvernementale directe susceptible de limiter les droits de la presse plutôt qu'un simple rôle de direction.

\* \* \*

#### LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

LA RECOMMANDATION CONCERNANT LE COMMERCE DE DÉTAIL

**M. Bill Domm (Peterborough):** Madame le Président, étant donné l'absence du ministre d'État (Petites entreprises), je vais poser ma question à son secrétaire parlementaire, et si celui-ci préfère laisser le premier ministre y répondre je n'y verrai pas d'objection. Elle a trait à un communiqué de presse émanant du ministre d'État (Petites entreprises) et paru dans la presse cet été, selon lequel il avait recommandé au cabinet de suspendre l'application du système métrique dans les 21 villes concernées au Canada le 1<sup>er</sup> janvier prochain. Je voudrais savoir si cette recommandation a été faite au cabinet comme cela a été annoncé et, le cas échéant, si le cabinet a donné son accord pour revenir sur la décision d'imposer la métrification à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain dans le secteur de la vente des produits alimentaires.

[Français]

**L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes):** Madame le Président, il me fait plaisir de rapporter à la Chambre qu'évidemment nous devons donner un temps convenable à l'industrie avant de mettre le programme en application. Par conséquent, il est évident que nous ne pourrions pas le faire pour le 1<sup>er</sup> janvier 1981, donc il est plutôt à prévoir que nous le ferons pour janvier 1982.

[Traduction]

**M. Domm:** Madame le Président, ma question supplémentaire porte sur la réponse donnée à une question inscrite au *Feuilleton*. Ainsi qu'il est rapporté à la page 1305 du *hansard* du 22 mai dernier, le gouvernement a dépensé plus de 25 millions de dollars, par l'intermédiaire de la Commission du système métrique, afin de mettre en application le système métrique. Étant donné que le gouvernement actuel et le gouvernement précédent ont consacré ces deux dernières années à convertir le secteur de la vente des produits alimentaires au système métrique et que le budget de la Commission pour l'année prochaine dépasse les 8 millions de dollars, le ministre pourrait-il donner l'assurance à la Chambre qu'il est prêt à étudier sérieusement la possibilité de suspendre temporairement la Commission du système métrique dont l'enveloppe budgétaire des trois prochaines années s'établit à 17,444,000 dollars.

[Français]

**M. Ouellet:** Madame le Président, il s'agit d'instances qu'il me fera plaisir de transmettre au ministre responsable, mais je dois dire que, personnellement, je ne partage pas les vues énoncées par le député.